

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Stadtrat von Zürich	Gestaltung des Pestalozziparkes in Schlieren/Altstetten, PW	Alle in der Schweiz seit mindestens dem 1. Januar 1975 niedergelassenen Gartenarchitekten. Für die Hochbauten ist ein Architekt beizuziehen, der die gleichen Bedingungen erfüllen muss.	23. Jan. 79	—
Bourgeoisie de Sion VS	Restaurant dans les Iles de Sion, PW	Tous les architectes, ayant leur domicile professionnel sur la Commune de Sion depuis une date antérieure au 1er septembre 1977.	26. Jan. 79 (20. Sept. 79)	—
Commune d'Epalinges	Construction d'une école et de locaux pour la protection civile, PW	Le concours est ouvert aux personnes dont le Conseil d'Etat vaudois a reconnu la qualité d'architecte, domiciliées ou établies sur le territoire de la Commune d'Epalinges depuis le 1er janvier 1978 au plus tard.	2 fév. 79 (15 déc. 79)	—
Evangelisch-Reformierte Kirchgemeinde Zollikon ZH	Kirchgemeindehaus Zollikon, PW	Architekten, die in der Gemeinde Zollikon seit dem 1. Januar 1977 Geschäfts- und/oder Wohnsitz haben, sowie Architekten mit Bürgerrecht der Gemeinde Zollikon.	9. März 79 (4.-15.9.78)	—
Einwohnergemeinde Unterägeri	Schulanlage Zimmel	Alle Architekten, die in der Gemeinde Unterägeri heimatberechtigt sind, sowie Architekten, die ihren Wohn- oder Geschäftssitz im Kanton Zug haben. (In den Heften 45 und 46 unter «Laufende Wettbewerbe» irtümlich «oder». Siehe vollständige Ausschreibung in Heft 45 auf Seite 863.)	30. März 79 (13. Nov. bis 15. Dez.)	—
Baudepartement des Kantons Basel-Stadt	Gestaltung des Rosshof-Areals und des oberen Petersgrabens, IW	Alle in den Kantonen Basel-Stadt und Basel-Landschaft heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1978 niedergelassenen Architekten und Planer.	19. März 79 (30. Sept. 78)	—
Fondation des immeubles pour les Organisations internationales, FIPOI	Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge, PW	Tous les bureaux d'architectes dont le domicile professionnel, au sens de l'article 25 SIA 152 se trouve à Genève depuis le 1er janvier 1977 et tous les architectes genevois quel que soit leur domicile.	20. April 79	—
Einwohnergemeinde Engelberg	Kranken- und Altersheim PW	Alle selbständigen Architekten, die in den Kantonen Obwalden und Nidwalden heimatberechtigt sind oder dort seit dem 1. Januar 1977 ihren Wohn- bzw. Geschäftssitz haben.	12. Mai 79	—
Baudirektion des Kantons Bern	Gebäude für die kantonale Verwaltung, Reiterstrasse, Bern, PW	Fachleute mit Geschäftssitz seit mindestens 1. Januar 1977 im Kanton Bern.	29. Juni 79 (30. Jan. 79)	—
Hochbauamt des Kantons Zürich	Künstlerische Gestaltung an der Universität Zürich-Irchel, IW	Schweizer Künstler im In- und Ausland sowie ausländische Künstler, die seit dem 1. Januar 1977 in der Schweiz wohnhaft sind.	30. Juli 79	—
République et Canton de Neuchâtel	Aménagement des «Zones rouges» de la Vue-des-Alpes et de la Montagne de Cernier IW	Le concours est ouvert à tous les architectes inscrits dans cette catégorie professionnelle au Registre neuchâtelois des architectes et ingénieurs, au 31 janvier 1979	30. Aug. 79 (31. Jan. 79)	—

Nouveaux dans cette liste

Hochbauamt des Kantons Zürich	Strafanstalt Regensdorf, PW	Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder mindestens seit dem 1. Januar 1978 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute.	31. Mai 79 (9. März 79)	—
-------------------------------	-----------------------------	---	----------------------------	---

Expositions de concours

Zürcher Behördendelegation für den Regionalverkehr	Hauptbahnhof Zürich, Südwest, PW	Untergeschoss des neuen Hallenbades an der Wallisellerstrasse Zürich-Oerlikon, vom 22. bis 27. Januar und vom 29. Januar bis 3. Februar, jeweils von 13 bis 20 Uhr.	1978/11 S. 200	—
Département des travaux publics du canton de Vaud.	N 1, autoroute Lausanne-Berne, centre d'exploitation d'Yverdon, PW	Hotel-de-Ville d'Yverdon, 12 au 21 janvier		—
Kanton Uri	Kantonale Berufsschule Uri, Altdorf, PW	Kantonale Berufsschule Uri, Altdorf, Attinghauserstrasse 12, vom 12. bis 21. Januar, Öffnungszeiten: Täglich von 14 bis 19 Uhr.		—

Note

Cette nouvelle rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Anciennement *Schweizerische Bauzeitung*, organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

N1 Autoroute Lausanne-Berne: Centre d'exploitation d'Yverdon

Résultats

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours de projets entre cinq bureaux d'architectes portant sur les installations nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des routes nationales du nord vaudois. En plus du Service des routes et de la Gendarmerie, il est envisagé d'installer une piste de contrôle des véhicules pour le Service des automobiles et quelques locaux pour le Service des eaux.

Le maître de l'ouvrage a fait examiner les projets par un jury qui les a classés sur la base des critères suivants :

- Parti général et utilisation du terrain
- Accès et circulation
- Intégration au site
- Qualités esthétiques et architecturales
- Qualités fonctionnelles
- Possibilité d'extension et d'adaptation à de nouveaux besoins
- Coût de construction tant du point de vue de l'investissement initial que des frais d'entretien et d'exploitation ultérieurs.

Le jury était composé comme suit :

Président : M. C.-A. Steudler, ingénieur en chef adjoint, Bureau des autoroutes, Lausanne ; membres : MM. M. Bevilacqua, architecte, Lausanne ; M. Brenni, adjoint scientifique, Service fédéral des routes et des digues, Berne ; J.-J. Borcard, chef de la Section entretien, Service des routes, Lausanne ; A. Bornoz, chef de la Section autoroutes, Centre d'exploitation de la Blécherette, Lausanne ; F. Cattin, architecte de la Ville d'Yverdon, Yverdon ; R. Froidevaux, architecte, Lausanne ; P. Vallotton, architecte, Lausanne ; suppléants : MM. P. Delessert, adjoint au chef du Service des automobiles ; A. Rouyer, architecte adjoint au chef du Service des bâtiments, Lausanne.

Dans sa séance du 6 décembre 1978, le jury a attribué le 1^{er} prix au bureau F. et A. Dolci, d'Yverdon, et l'a recommandé au maître de l'ouvrage pour la poursuite de l'étude.

Il a en outre décerné le 2^e et le 3^e prix aux bureaux Gudit et Vogel, Yverdon, et Atelier 75, Yverdon.

Les projets seront exposés à l'Hôtel de Ville d'Yverdon, du 12 au 21 janvier 1979.

Construction d'un complexe sportif à l'est des Jeunes-Rives, à Neuchâtel

Résultats

Jury

Président : M. Rémy Allemann, conseiller communal, directeur du Service des sports ; vice-président : M. Claude Frey, conseiller communal, directeur des Bâtiments et de la Police des constructions ; membres : MM. G. Cocchi, architecte SIA/FAS, Lausanne ; G. Haeffeli, architecte SIA/FAS, La Chaux-de-Fonds ; M. Schlup, architecte SIA/FAS, Bienne ; Ch. Bader, ingénieur SIA, Lausanne ; G. Lentillon, chef du Service des sports de la Ville de Genève ; suppléants : MM. Th. Waldvogel, architecte communal ; M. Bernasconi, commissaire aux sports.

Les experts suivants ont été consultés : pour l'exploitation économique de l'ensemble : M. K. Blumenau, architecte de l'Office fédéral pour les installations de sports, Macolin, et pour la rationalisation dans l'utilisation d'énergies : M. J.-B. Gay, Laboratoire de physique thermique, EPFL, M. J.-R. Muller, Institut de thermique appliquée, EPFL.

1^{er} prix : M^{me} M. et M. D. Kuenzy, architectes EPFL, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. B. Mathey, géologue, Montézillon ; Ch. Grossenbach, ing. civil EPFL, Montézillon ; B. Pillonel, Cortaillod.

2^e prix : M. Cl. Rollier, architecte EPFL, Neuchâtel. Participants à l'étude : Bureau d'ingénieurs civils Allemand, Jeanneret, Schmid SA, Neuchâtel.

3^e prix : MM. M. Hon, architecte FAPS, Neuchâtel ; A. Müller, ingénieur EPFL, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. J. Kyburz et M. Jilkova, architectes EPFL, Lausanne.

4^e prix : M^{me} B. et M. M. Billeter, architectes EPFZ, Neuchâtel ; MM. Ch.-A. Stauffer, architecte EPFL, Neuchâtel ; H. Hirsch, ingénieur EPFL, Neuchâtel.

5^e prix : M. R. Monnier, architecte EPFL, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. A. Humbert, architecte, Neuchâtel ; S. Opan, ing. civil EPFL, Neuchâtel.

6^e prix : MM. R.-A. Meystre, architecte EAUG, Neuchâtel. Participants à l'étude : MM. A. Meystre, architecte EPFL ; P. Brunner, ingénieur-conseil pour les problèmes énergétiques.

N5 Autoroute Yverdon-Neuchâtel: Viaduc d'Yverdon

Résultats

Le Département des travaux publics du canton de Vaud, par l'intermédiaire du Bureau de construction des autoroutes, a ouvert un concours-soumission entre six consortiums d'entreprises de travaux publics pour l'établissement du projet et la remise d'une offre pour l'exécution du viaduc d'Yverdon.

Cet ouvrage permet le contournement de la ville d'Yverdon par l'ouest en franchissant les voies du chemin de fer, la Thielle, divers canaux et chemins, ainsi qu'une route cantonale.

La hauteur au-dessus du sol varie entre 6 et 10 m ; sa longueur est de 3200 m et sa largeur de 23 m.

Compte tenu de l'importance de l'ouvrage et des méthodes d'exécution, le maître de l'ouvrage a jugé opportun de choisir la voie du concours-soumission.

Il a fait examiner les projets présentés par un jury qui a pris en considération les critères suivants pour en établir le classement :

Economie de l'ouvrage — Esthétique — Construction — Calculs statiques

Le règlement du concours prévoyait que l'économie de l'ouvrage jouera un rôle prépondérant, ainsi que l'esthétique.

Jury

MM. E. Rey, adjoint scientifique au Service fédéral des routes et des digues à Berne, président ; J.-C. Badoux, professeur à l'EPFL, Lausanne ; H. B. de Cérenville, ingénieur, Lausanne ; J.-E. Dubochet, délégué du Conseil d'Etat à la construction, Lausanne ; H. H. Hauri, professeur à l'EPFZ, Gockhausen ; W. Kollros, ingénieur, Lucerne ; C. Menn, professeur à l'EPFZ, Zurich ; E. Musy, architecte, Lausanne ; H. Vonlanthen, ingénieur en chef du Bureau des autoroutes, Lausanne ; R. Walther, professeur à l'EPFL, Lausanne ; C. Wasserfallen, chef du Service de l'urbanisme, Lausanne.

Il a été établi le classement et décerné les prix suivants :

	Entreprises	Bureaux d'études	Prix Fr.
1 ^{er} prix :	Dénériaz SA, Lausanne A. Marti & C ^{ie} SA, Lausanne J. Bollini & C ^{ie} SA, Baulmes Elément SA, Lausanne Génie Civil et Fondations SA, Lausanne	Perret-Gentil, Rey & C ^{ie} SA, Lausanne et Yverdon Janin & Girard, Lausanne	70 000.—
2 ^e prix :	Rochat SA, Clarens Foretay SA, Lausanne Riva SA, Lausanne J. Spinedi SA, Lausanne	C. Androux SA, Saint-Sulpice Schopfer & Karakas SA, Lausanne	56 000.—
3 ^e prix :	P. Chapuisat, Lausanne Losinger SA, Lausanne H. Décoppet SA, Yverdon Martin Frères & C ^{ie} , Vallorbe	Realini & Bader SA, Epalinges Bernoux & Cherbuin SA, Montreux Colombi, Schmutz, Dorthe SA, Epalinges	55 000.—
4 ^e prix :	C. Zschokke SA, Lausanne H. R. Schmalz SA, Lausanne Coopérative du Bâtiment, Yverdon Gabella & C ^{ie} SA, Lausanne	Piguet SA, Lausanne Roubakine & Monod SA, Lausanne	54 000.—
5 ^e prix :	Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA, Vevey Walo Bertschinger SA, Lausanne Imhof SA, Saint-Sulpice	Carroz & Küng, Lausanne Gianadda & Guglielmetti SA, Martigny B. Bernardi, Zurich	35 000.—
6 ^e prix :	Ed. Zublin & C ^{ie} SA, Lausanne Oyex Chessex & C ^{ie} SA, Lausanne E. Gabella SA, Yverdon Béati Frères SA, Grandson	Schalcher & Associés, Lausanne Perreten & Burri, Yverdon P. et C. Dériaz, Genève	30 000.—

Le Conseil d'Etat a adjugé les travaux pour un montant de 34,6 millions de francs au consortium classé au premier rang. Les projets seront exposés à l'Hôtel de Ville d'Yverdon du 12 au 21 janvier 1979, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.